Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 septembre 2026

Présents : M. Alain DOSSO, M. Romaric FOULON, Mme RAIMBERT Nadine, M. Eric MAITROT, M. Thierry BADIER, M. Rémy DOSSO, Mme Joanne FLACK THORNTON, Mme Céline FOULON, Mme Elodie MAGINOT, M. Didier RAIMBERT et Mme Christine SIMON.

A assisté à la réunion : M Théo MAITROT **Etait absente : Mme Charlyne LAURENT**

Secrétaire de séance : est désigné M Eric MAITROT

Approbation du CR du 05 juin 2026 sans émettre de remarques.

Forêt communale (état d'assiette 2027) :

M Eric MAITROT, donne lecture de la proposition d'inscription des coupes pour l'exercice 2027. Il rappelle que cette proposition est fondée sur l'expertise technique de l'ONF. Il convient au Conseil Municipal de décider d'accepter, de reporter ou supprimer une ou plusieurs des coupes réglées proposées dans la liste et d'en exposer les motifs qui fondent cette décision.

Il énumère la liste des coupes proposées :

-	2_u	15.11 ha	Amélioration	2027	400 m3
-	8_u	12.36 ha	Irrégulière	2027	300 m3
-	9_u	13.43 ha	Conversion de TSF	2027	300 m3
-	18_u	12.84 ha	Irrégulière	2027	300 m3
-	26_u	6.63 ha	Irrégulière de BO	2027	50 m3
-	27_U	5.98 ha	Irrégulière de BO	2027	80 m3

Dans l'attente de la réunion avec le garde ONF, qui doit se tenir le 26 septembre, le Conseil Municipal, décide, qu'il reportera sa décision à cette date et qu'elle sera ajoutée à la réunion de ce jour.

Forêt communale (affouages) :

Les affouages 2026/2027 se tiendront dans les parcelles 6 – 26 – 27, il est précisé qu'elles sont estimées par l'ONF selon la valeur, en référence au prix de vente obtenu, pour les produits analogues et tenant compte des conditions d'exploitation.

M Eric MAITROT donne lecture du règlement des affouages.

Le conseil Municipal, décide de maintenir le prix à 5 € le stère cubé et à 6 € HT celui des houppiers, fixe jusqu'au 14 octobre 2026 l'inscription en Mairie et valide le règlement d'affouages et approuve le règlement intérieur qui sera distribué à chaque affouagiste, nomme les garants parmi la commission des bois.

Forêt communale (location de la chasse) :

Le Maire informe que le bail de location amiable du droit de chasse de la forêt communale de Louesme, signé le 01 mars 2021 avec M Patrick FINET arrive à échéance le 28 février 2028.

Il nous a informé qu'il ne souhaitait pas continuer en nom propre mais que son petit-fils désirait reprendre la location à son nom.

La commission des bois s'est réunie le 12 juin et s'est entretenue avec M Patrick FINET et Andréa CLINCKE afin d'étudier les modalités d'une nouvelle location et il a été demandé à M Andréa CLINCKE de matérialiser sa demande par courrier. Il est ensuite donné lecture dudit courrier daté du 22 juillet 2026.

Il est rappelé que la location de chasse est louée actuellement pour un montant de 11 290 € en 2026 et que la révision annuelle est sur la base d'un coefficient fixe de 2%.

Après délibération, le Conseil Municipal, prend acte du retrait de M Patrick FINET de la chasse de Louesme et le remercie pour sa collaboration et son implication à maintenir et développer la chasse sur la commune. En regard de ces éléments, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de louer la chasse, à titre amiable, à compter du 01 mars 2027, et ce pour une période de 3 ans, soit jusqu'au 28 février 2030, renouvelable une fois, à M Andréa CLINCKE.
Le Conseil Municipal souhaite que cette location se poursuive avec les mêmes accords que ceux qui étaient en place avec la chasse de La chaume, comme il avait été sous-entendu lors de la réunion du 12 juin avec la commission des bois.
Enfin, le Conseil Municipal demande à la commission de bois de prendre contact avec M Philippe MARTIN, responsable chasse à l'ONF, afin d'élaborer un nouveau bail en tenant compte des mêmes conditions de prix de location que dans le précédent bail.

Forêt communale (divers) :

M Eric MAITROT informe les conseillers municipaux que la réunion avec la garde est fixé au 26 septembre prochain à 10h à cabane de chasse.

Il donne les produits de la vente qui s'est déroulée le 11 septembre, ainsi la parcelle 4_u a été vendue pour un montant de 66 581 €, savoir que l'estimation donné au Conseil Municipal était de 44 800 € (hors houppiers pour 1 664 €) pour un volume d'environ 320 m3.

Afin pour information, le Maire, informe le Conseil Municipal qu'il a signé avec l'ONF une convention de mandat de facturation des bois par l'ONF dont l'objet est de définir les conditions dans lesquelles l'ONF intervient, en qualité de tiers déclarant, pour assurer au nom et pour le compte de la collectivité, et s'agissant exclusivement des ventes de coupes de bois réalisées par l'ONF

Cimetière :

Nous avons reçu un devis de l'entreprise Mistral Mémories située à Veuxhaulles-sur-Aube, pour le nettoyage d'un calvaire et d'une concession.
Le montant est de 900 € HT pour le nettoyage d'un calvaire et de 450 € pour le nettoyage complet d'une concession.

Le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, le devis et souhaite que la réalisation se fasse au cours du second trimestre 2027.

Le Maire soumet à la commission des chemins si on doit reprendre l'étude de l'allée sous les arbres du cimetière suite à la mise en attente du devis estimatif de la société Boureau du 22 décembre 2025, pour rappel la montant s'élevait à 13 821,12 € HT avec la réalisation d'un béton bitumineux de type colcair et avec une moins-value de 2 492 € HT avec la réalisation d'un BBS sur une épaisseur de 0.05 m noir.

Il est décidé de reprendre des consultations et demande à la commission des bâtiments d'étudier diverses solutions.

Eglise (plancher à l'étage) :

M Eric Maitrot précise que les planches ont été achetées et qu'il convient de déterminer d'une date pour la pose dans les prochains jours.

Sécurisation de la RD 996 :

Le Maire propose, au Conseil Municipal, une étude pour identifier les différentes possibilités de ralentissement des véhicules sur la RD 996, cette étude pourrait être réalisé par le conseil MICA du Département qui met à la disposition des mairies des spécialistes pour les conseiller dans leurs projets de travaux : voirie et aménagement d'espace public, bâtiment.

Le Conseil Municipal prend acte de cette proposition et attend un retour pour examiner les propositions.

Le Maire fait état du mécontentement d'un administré, en effet, il déplore des nuisances sonores la nuit en raison d'un jeu sur une bouche à clé devant sa maison et souhaite que le conseil puisse lui apporter une réponse.

Le Conseil Municipal charge M Didier RAIMBERT de se rendre sur place afin de déterminer les causes de ses nuisances et ainsi apporter les réponses appropriées.

Logement communal :

Le Maire précise que M Prevot Pascal avait établi un devis pour le remplacement de la chaudière du logement communal pour un montant de 5 372 € TTC et que cette investissement avait été porté au budget primitif 2026 sous réserve d'obtenir un engagement de M Prevost d'entretien des radiateurs de la salle des fêtes et du poêle à granulés du logement communal . Un engagement écrit a été reçu à ces sujets le 16 juillet dernier.

Le Conseil Municipal valide ces propositions et autorise le Maire à signer le devis correspond au changement de la chaudière.

Le Maire fait retour d'un entretien avec M Bordeau, locataire, qui souhaiterait que des travaux de rénovations soient engagés dans la salle de bain (remplacement de la baignoire par une douche).

Le Conseil Municipal demande à M Eric Maitrot de se rapprocher du locataire afin de faire intervenir les professionnels concernés pour établir des devis.

Point avec les différentes commissions :

Commission des bâtiments / urbanisme :

- Point sur les travaux en cours (façade de la mairie)
- Planification 2027 : mairie (baisse du plafond, climatisation avec possibilité d'extension à la salle)
- Aménagement de la place (demande à faire auprès de divers professionnels)

Commission des fêtes :

- 11 novembre
- Fêtes de fin d'année
- Décorations de noël (voir si besoin de guirlandes)

Commission voirie :

- Elagage à prévoir courant octobre

Commission employé communal :

- Planification du travail pour la période hivernale

Commission internet relation presse :

- revoir la mise en ligne de la réservation de la salle

Station d'épuration :

Le Maire donne le compte rendu de la réunion qui s'est tenue le lundi 22 juin 2026, à 10 heures, avec le Président du Syndicat des Eaux de Brion-sur-Ource (recherche de délibération confiant la compétence assainissement au Syndicat)

Compte rendu de diverses réunions :

- M Thierry BADIER et Rémy DOSSO (Syndicat des eaux) : il est relevé des % de pertes d'eau sur le réseau très importante. Le prix de l'eau va subir une augmentation de l'abonnement de 21 à 25 € et du prix du m3 d'eau de 0.59 à 0.90 €.

- M Romaric FOULON (fibre) : il convient d'informer les usagers que la fin du réseau cuivre est programmée pour le 31/10/2028 (acculement 43% sont raccordés à la fibre)

Questions et informations diverses

- Plaque rue de la tournelle à refixer (voir avec Grégoire VENTURI) si elle peut être mise sur l'un des murs
- Lavoir : M Didier RAIMBERT et l'employé communal sont intervenus.
- Réfléchir aux nouveaux emplacements pour le défibrillateur et le panneau d'affichage

La séance est levée à 22 heures 30